Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA AUZERS
Numéro du lot	fd15-75
COMMUNE(S)	AUZERS
Massif chevreuil	Bordure Limousine
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BOYER Adrien
Qualité	Propriétaire
Adresse	Liginiac, 19110 SARROUX SAINT JULIEN
Téléphone (fixe et portable)	0674880343
Courriel	accaladiane@gmail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 473.00	Surface Totale: 1919.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2022 / 2023

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					20	5	
Réalisation année précédente					20	3	
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité	Stabilité	
Attribution théorique					14		
DEMANDE 2022 / 2023					20	5	

Fait le vendredi 4 mars 2022 à SARROUX SAINT JULIEN Signature